

HISTORIQUE DES SOMMES INVESTIES POUR LA MISE EN VALEUR AU SAGUENAY – LAC SAINT-JEAN



Propriétaires forestiers

- Environ 3 000 propriétaires de lots boisés sur le territoire du Lac-Saint-Jean
- 1 216 propriétaires inscrits au statut de producteur forestier en date du 31 mars 2014
- 394 producteurs forestiers ont bénéficié du programme en 2013-2014

Partenaires dans la conception des PPMV

- Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Lac Saint-Jean
- Syndicat des producteurs de bois du Saguenay – Lac-Saint-Jean
- Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
- La Conférence régionale des Élus du Saguenay – Lac-Saint-Jean
- Les MRC Domaine-du-Roy, Maria-Chapdelaine et Lac-Saint-Jean-Est
- Les sociétés sylvicoles de Mistassini et de Chambord
- Les industries forestières du Saguenay – Lac-Saint-Jean

Mise en application du PPMV

Le nouveau PPMV de l'Agence du Lac-Saint-Jean entrera en vigueur vers le début de l'année 2015. L'Agence a comme mandat de s'assurer que les modalités d'intervention définies au PPMV soient respectées et appliquées sur l'ensemble du territoire par tous les propriétaires forestiers participant au Programme de mise en valeur de la forêt privée.



Vous avez besoin d'informations supplémentaires?

M. Martin Lavoie, ing.f.
Directeur

Agence de mise en valeur des forêts privées du Lac-Saint-Jean
3635, rue Panet, Jonquière (Qc) G7X 8T7

lavoie.m@spbsaglac.qc.ca

www.agencesforestieressaglac.com



PUBLIÉ PAR :
Agence forestière Lac St-Jean
3635, rue Panet
Jonquière (Qc) G7X 8T7
Tél.: 418-542-5666
Sans frais : 1-800-463-9176
Télé.: 418-542-4046

Responsable de la rédaction : Martin Lavoie

Conception graphique et impression : Imprimerie Commerciale

Distribution : 3 000 exemplaires



Le plan de protection et de mise en valeur des forêts privées du Lac-Saint-Jean

Assurons ensemble la durabilité de nos forêts!

DOCUMENT D'INFORMATION GÉNÉRALE À L'INTENTION DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS

En quoi consiste le Plan de protection et de mise en valeur (PPMV)?

Le PPMV est un outil de planification et de gestion des ressources destiné aux décideurs et intervenants forestiers du territoire de l'Agence du Lac-Saint-Jean. Le PPMV intègre une quantité d'information qui permet d'obtenir le portrait global de la région ou d'un secteur plus spécifique. C'est un document qui permet d'assurer le développement durable des forêts de tenure privée.

Le PPMV fixe des objectifs réalistes et quantifiables de production des ressources forestières et indique les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. Entre autres, il tient compte des grands principes suivants :

- le développement durable des ressources
- le développement des collectivités rurales
- la conciliation des intérêts collectifs et individuels
- la reconnaissance de l'importance de la forêt privée.

Contenu du PPMV

Voici les principales parties qui composent le PPMV :

- Connaissance du territoire
- Profil socio-économique
- Description de la forêt
- Enjeux de la forêt privée
- Stratégies de protection et de mise en valeur

Contexte

Selon la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier, chaque agence a pour mandat d'orienter et de développer la mise en valeur des forêts privées de son territoire par :

- l'élaboration d'un plan de protection et de mise en valeur (PPMV)
- le soutien financier et technique à la protection ou à la mise en valeur

Le premier plan de protection et de mise en valeur sur le territoire de l'Agence du Lac-Saint-Jean est entré en vigueur en 2001. Le nouveau PPMV constitue donc un exercice de mise à jour en premier lieu. Le bilan du dernier PPMV a été considéré dans l'analyse et de nouvelles orientations ont été définies.

CONNAISSANCE DU TERRITOIRE

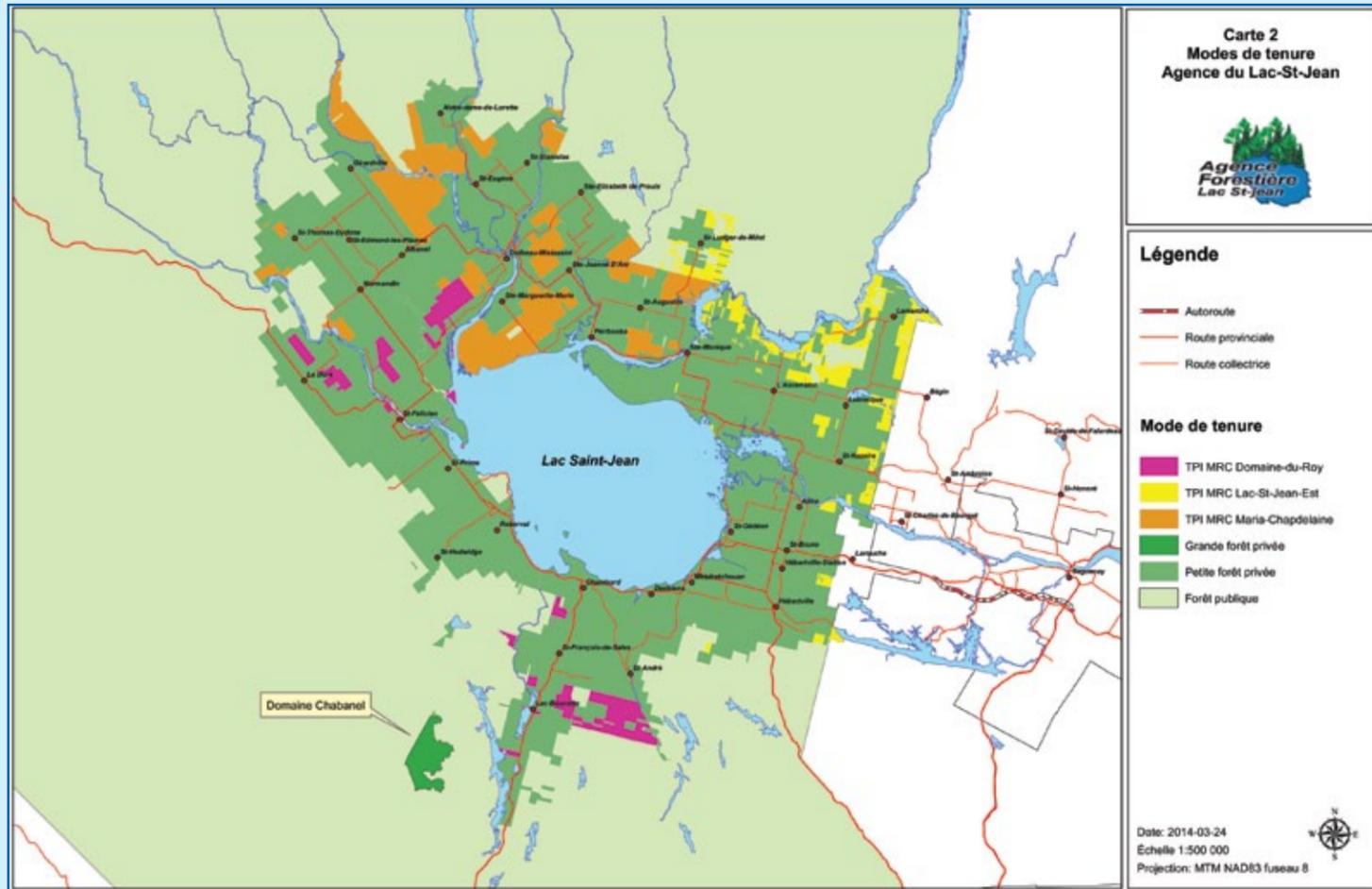
SUPERFICIE PAR MRC

MRC	Superficie (ha)		
	Petite forêt privée	Grande forêt privée	TOTAL
Lac Saint-Jean-Est	115 491	0	115 491
Domaine-du-Roy	112 783	4 282	117 065
Maria-Chapdelaine	120 518	1 084	121 602
TOTAL	348 792	5 366	354 158

RÉPARTITION DE LA SUPERFICIE PAR TYPE DE TERRAIN (PETITE FORÊT PRIVÉE)

Type de superficie	Hectares	Proportion
Terrains forestiers productifs	201 009	58 %
Terrains forestiers improductifs (DH, DS, AI)	24 802	7 %
Terrains agricoles	95 735	27 %
Terrains non-forestiers	21 500	6 %
Eau (incluant îles)	5 746	2 %
TOTAL DE L'AGENCE	348 792	100 %

CARTE DES MODES DE TENURE DU TERRITOIRE



POSSIBILITÉ FORESTIÈRE :

La possibilité forestière est le calcul de la quantité de bois qui peut être récoltée annuellement ou périodiquement dans un territoire pendant une période donnée, conformément aux objectifs d'aménagement. Elle correspond à ce que la forêt peut produire annuellement, au même titre que l'intérêt généré par un capital. La possibilité forestière annuelle moyenne du territoire de l'Agence du Lac-Saint-Jean pour la période 2014-2024 a été établie en prenant le volume sur pied à l'an 0 et en lui appliquant un accroissement pour obtenir un volume sur pied au bout de l'horizon de 10 ans. La différence entre les deux, divisée ensuite par dix, nous donne les résultats ci-dessous. À noter que ceux-ci incluent la grande forêt privée.

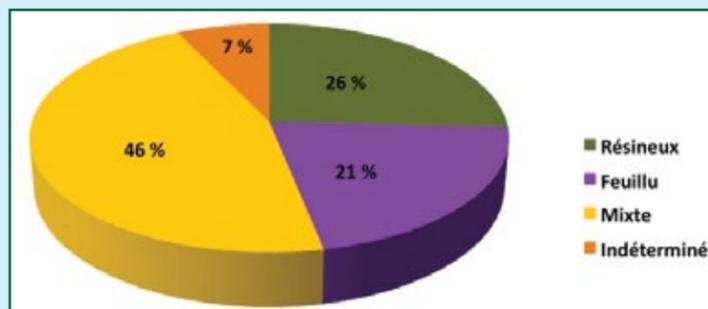
GRUPE D'ESSENCES	VOLUME (m ³ s/an)
SEPM	175 569
Pins	1 520
Autres résineux	3 646
Peupliers	141 712
Bouleau à papier	32 478
Bouleau jaune	3 539
Érables	4 441
Autres feuillus	3 929
TOTAL	366 834

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DE MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

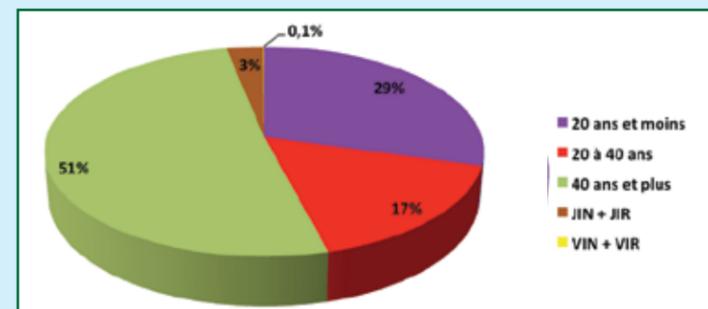
- Se doter de stratégies sylvicoles et de stratégies de récolte adaptées
- Se doter d'une stratégie d'aménagement pour restaurer le plein potentiel des territoires boisés dégradés
- Augmenter le régime d'éclaircies commerciales
- Sensibiliser à la protection des investissements
- Mettre en valeur les produits forestiers non-ligneux
- Collaborer à des projets de captation de carbone
- Se doter d'une stratégie de prévention pour la tordeuse des bourgeons de l'épinette
- Contribuer à maintenir la superficie forestière productive
- Favoriser la récolte partielle aux endroits plus sensibles, s'adapter au relief
- Se doter d'une stratégie de sensibilisation à la protection ou à la conservation des FHVC, EFE, EMV sur le territoire
- Mettre à jour le Guide des saines pratiques
- Augmenter le niveau de récolte partielle

DESCRIPTION DE LA FORÊT DE L'AGENCE DU LAC SAINT-JEAN

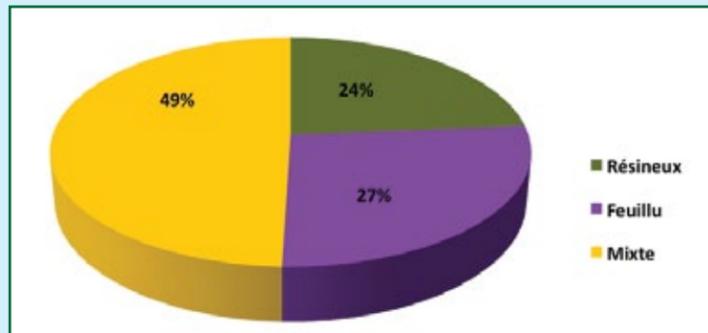
SUPERFICIE PAR TYPE DE COUVERT



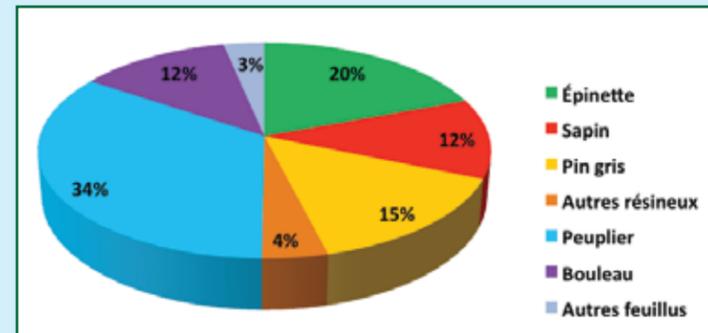
SUPERFICIE PAR CLASSE D'ÂGE



VOLUME PAR TYPE DE COUVERT



VOLUME PAR ESSENCE



PROGRAMMATION QUINQUENNALE DES ACTIVITÉS

Groupe de travaux	Travaux prévus par période			
	2011-2015	2016-2020	2021-2025	2026-2030
Reboisement (ha)	3 650	2 300	2 000	2 000
Travaux non commerciaux (ha)	825	1 000	1 300	1 250
Travaux commerciaux résineux (ha)	310	600	750	800
Éclaircie commerciale	250	500	600	650
Autres travaux commerciaux	60	100	150	150
Travaux commerciaux feuillus (ha)	10	20	30	30

La programmation optimale est celle qui correspond au besoin réel de la forêt en termes d'aménagement alors que la programmation retenue prend aussi en considération d'autres critères tels que le budget et le bilan de travaux des dernières années. Un budget plus élevé permettrait à l'Agence d'élever

considérablement son niveau d'aménagement dans certaines catégories de travaux. Les cibles du scénario retenu présentées ici sont plus basses que celles du scénario optimal principalement à cause des contraintes budgétaires.